



**A
M
O
P
A
81**



CONFÉRENCE

par **Max ASSIÉ**

Historien et conférencier tarnais

thème

**Loi de séparation des Églises et de l'État
du 9 décembre 1905**

**Mercredi 3 Décembre 2025
à 14h15**

**Aux Archives départementales
1 avenue de la Verrerie - 81000 Albi**



Il y a 120 ans, la loi de séparation des Églises et de l'État mettait fin au régime du Concordat mis en place par Napoléon en 1802. La loi de 1905 acte la neutralité de l'État vis-à-vis de l'ensemble des religions. Il a pour mission de veiller à ce que les pratiques religieuses ne contreviennent pas à l'ordre public. Elle est considérée comme le texte fondateur de la laïcité en France.



**La séparation de
l'Église et de l'État**

Auteur : ANONYME

Lieu de conservation :
Musée Jean-Jaurès
(Castres)

Entrée gratuite ouverte à tout public

Pour tout renseignement contacter le 06 81 79 40 09